

Mise au point - Réseau d'aqueduc du secteur Cookshire

Chers citoyennes et citoyens,

L'administration municipale de la Ville de Cookshire-Eaton considère qu'il est important de vous fournir plus d'information au sujet du dossier du réseau d'aqueduc du secteur de Cookshire. À la suite des épisodes « d'eau jaune », beaucoup d'information à circuler dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Or, il nous apparaît important de rappeler des détails importants qui ne sont pas connus de tous. Nous espérons que cela vous permettra de mieux comprendre les enjeux liés à ce dossier avec lesquels l'administration a eu à négocier.

Enjeux #1 – Financement des infrastructures

Bon nombre de municipalités du Québec accusent un retard important dans l'entretien de leurs infrastructures en raison des coûts énormes que cela représente. Plusieurs articles de journaux ont été écrits à ce sujet dont celui-ci ([La Presse](#)).

La Ville de Cookshire-Eaton n'y échappe pas. Comme il a été écrit dans le communiqué de presse émis le 22 octobre 2025, les coûts liés au renouvellement de la section de conduite problématique seraient d'environ 32 millions. Or, à l'heure actuelle, le gouvernement provincial n'octroie plus de financement via leurs programmes de subventions dédiés à ce type de projet. Depuis 2014, les municipalités se sont fait offrir bon nombre de programmes, qui se sont succédé avec les mêmes critères d'admissibilités, alors que seulement les acronymes changeaient. (ex : PRIMEAU, FIMEAU, FEPTEU). Le seul programme toujours en vigueur, mise à part la TECQ, est le PRIMEAU, mais l'octroi de subvention est présentement « mis sur pause ».

On mentionne souvent la TECQ comme étant une source de financement pour la réfection des infrastructures. Il s'agit d'un programme dans lequel les deux paliers de gouvernement supérieurs (fédéral et provincial) contribuent au financement des infrastructures municipales via le remboursement d'une partie de la taxe sur l'essence. Cependant, les montants disponibles sont si faibles qu'ils ne permettent pas de faire de réels travaux de remplacement de conduites.

Donc, à l'heure actuelle, aucun programme de subvention n'est disponible pour soutenir un projet de cette envergure, voire de quelque envergure. La Ville a reçu une correspondance du MAMH annonçant que le programme PRIMEAU était sur pause et comme vous êtes à même de le constater, le programme de la TECQ ne permet pas de réaliser des projets aussi coûteux, sans mentionner que les montants disponibles ont diminué de plus du quart (25,8 %).

Comme le montre le tableau suivant, le financement gouvernemental couvre environ 50 % des coûts de projets, puisque les subventions ne couvrent jamais l'ensemble des dépenses. La municipalité doit donc utiliser ses propres deniers pour couvrir le reste des coûts liés aux projets.

AIDES FINANCIÈRES OBTENUES (2014-2024)					
Programmes	Dates	Montants accordés	Montants investis	Projets	Secteurs touchés
TECQ	2014-2018	1 633 904 \$	2 380 304 \$	Déphosphatation	Cookshire
				Système de traitement eaux usées	Johnville
				Mise à niveau des postes de pompage	Cookshire et Sawyerville
				Auscultation des chaussés	Ensemble du territoire
				Remise en fonction du puits McDonald	Cookshire
				Inspection télévisée des conduites	Ensemble du territoire
				Plan d'intervention d'infrastructures municipales	Ensemble du territoire
				Réfection rue Sawyer et de la Meunerie	Cookshire
				Jeux d'eau Secteur Sawyerville	Sawyerville
				Système de climatisation	Cookshire
TECQ	2019-2023	2 492 000 \$	3 847 177 \$	Construction garage secteur Johnville / remise	Johnville
				Clôture-nouveau terrain de soccer	Cookshire
TECQ	2019-2023	2 492 000 \$	3 847 177 \$	Réfection du réservoir	Cookshire
				Recherche en eau	Johnville et Cookshire

				Puits – Traitement CPE - Aire de repos Réfection – rue Eastview Trottoir rue Bibeau	Johnville Cookshire Cookshire Cookshire
TECQ	2024-2028	1 850 000 \$	À venir *	Réfection d'une portion de la rue Principale Est	Cookshire
PRIMEAU	2020	1 104 320 \$	1 839 169,43 \$	Construction d'une nouvelle station d'épuration pour le secteur de Johnville	Johnville
PRIMEAU**	2023	0 \$	6 754 500 \$	Déploiement d'un réseau d'aqueduc à Johnville	Johnville
TOTAUX	7 080 224 \$	14 821 150,43 \$			

* Projet à réaliser en 2028, donc le montant total des investissements est inconnu.
 ** Projet accepté, mais le montant de la subvention accordée n'est pas connue, car le programme est sur pause.

À titre d'exemple, pour le dossier qui nous concerne, dans un scénario hypothétique dans lequel la Ville remplacerait les conduites fautives dans le secteur Cookshire, nous avons déjà évalué les coûts d'un tel projet à environ 32 millions \$. Supposons donc que les paliers gouvernementaux accepteraient de subventionner le projet à 50 %, la Ville devrait financer le reste du projet et investir 16 millions \$, assumés par les citoyens du secteur de Cookshire qui sont présentement desservis par le réseau d'aqueduc. Selon nos données, il y a 1 100 usagés. Dans ce scénario, la Ville devrait adopter un règlement d'emprunt remboursable sur 25 ans. Imaginons que la Ville obtienne un prêt à un taux d'intérêts de 3,5 % (taux directeur de 2,5 % + 1 %), chaque usagé desservi par le réseau d'aqueduc devrait payer une taxe additionnelle annuelle de l'ordre de 888 \$ par usagé pendant les 25 prochaines années.

On parle ici que d'une section du réseau d'aqueduc du secteur de Cookshire. La Ville possède plusieurs autres infrastructures en eau potable, en eaux usées (égouts), des routes asphaltées, des routes non asphaltées, des bâtiments (garages municipaux, casernes, l'hôtel de ville, les centres communautaires), des parcs, des sentiers, etc. L'entretien de ces infrastructures est à la charge des citoyens, mais la Ville ne peut en assumer les coûts à elle seule. Ce qui nous amène au prochain sujet.

Enjeu #2 – Le financement des municipalités

Si vous suivez l'actualité politique provinciale, vous avez peut-être vu que depuis plusieurs années, les regroupements de municipalités (l'UMQ et la FQM) réclament une révision de la fiscalité municipale. ([voir article](#)) C'est que le revenu principal des municipalités du Québec passe par la taxation des propriétés sur la base de l'évaluation foncière de celles-ci. Les autres revenus passent soit par la tarification des services offerts ou par le transfert d'argent provenant des autres gouvernements (subventions). Les municipalités du Québec sont des gouvernements de proximité, mais restent dépendantes de la taxe foncière et elles sont assujetties aux lois provinciales qui encadrent leur financement ([voir la Loi sur la fiscalité municipale](#))

Cette réalité reste inchangée depuis des décennies et crée plusieurs problèmes auxquels nous n'échappons pas, à Cookshire-Eaton. Le vieillissement des infrastructures combiné à la hausse de coûts et des responsabilités imposées aux municipalités du Québec fait en sorte que la seule façon que les administrations municipales peuvent continuer à offrir les mêmes services à leurs citoyens est par la hausse des taxes et des frais. La hausse des coûts de services n'est pas uniquement liée à l'administration générale, plusieurs exemples ont été donnés récemment par des maires et mairesses du Québec : des projets d'apparence simple et peu coûteux se voient complexifiés et devenir exagérément coûteux à cause des exigences réglementaires provenant de plusieurs paliers gouvernementaux ([article ici](#) et [ici](#))

Conséquemment, au moment d'écrire ces lignes, la seule façon qu'une municipalité peut accroître ses revenus sans hausser les taux de taxes est de voir sa richesse foncière

augmenter. Pour ce faire, elle doit avoir plus de bâtiments ou que la valeur des bâtiments existants augmente par l'octroi de permis de rénovations.

Les administrations municipales sont donc face à un choix déchirant : doit-on investir dans le développement des infrastructures pour générer plus de revenus, ou investir dans les infrastructures existantes pour assurer la pérennité des services ?

Par exemple, cela fait presque 10 ans que l'administration travaille sur le dossier de la distribution de l'eau potable de Johnville. Le but était non seulement de fournir de l'eau potable aux citoyens qui ont de la difficulté à s'approvisionner eux-mêmes, mais aussi de développer le secteur par l'ajout de résidences, de commerces et d'un CPE. Après avoir obtenu les approbations des différents ministères gouvernementaux, nous avons appris que le projet était sur la liste d'attente du PRIMEAU.

Enjeux # 3 – Planification des travaux

Ce qui nous amène au dernier point. En vous écrivant ce texte, nous ne tentons pas de totalement nous disculper de toutes responsabilités quant à l'entretien des infrastructures qui nous appartiennent. Il est vrai que des décisions ont été prises par les conseils municipaux précédents quant à l'utilisation des deniers publics qui peuvent faire l'objet de discussions, tout dépendant des positions idéologiques de tout un chacun. Ce n'est pas aux membres de l'administration de prendre position à ce sujet. Notre travail, à l'hôtel de Ville, est de présenter aux élus les faits et formuler des recommandations. Les élus en prennent connaissance et c'est à eux de décider. Les faits exposés sont basés sur l'expertise du personnel de la Ville et des rapports d'experts consultés. Les recommandations sont colligées dans des documents remis aux élus avant les séances.

Cela étant dit, il est faux de croire qu'aucune planification dans les travaux d'entretien et de réparation des conduites d'aqueduc n'a été faite. Les membres du personnel et les élus de la municipalité connaissent l'état des infrastructures. Les réseaux ont été auscultés et une planification professionnelle a été rédigée par une firme d'ingénierie. D'ailleurs, toutes les municipalités du Québec doivent avoir un *Plan d'intervention* avant de pouvoir déposer une demande de soutien financier de la TECQ. Vous pouvez d'ailleurs le voir dans le tableau des investissements faits dans le cadre de la TECQ 2014-2018.

Conclusion

En terminant, nous espérons que ce texte vous permettra de mieux saisir les enjeux entourant l'entretien des infrastructures municipales en général, mais plus particulièrement le sous-financement des paliers de gouvernement desquels les municipalités du Québec dépendent. Il est faux de croire qu'à nous seules, nous serons en mesure à la fois de renouveler l'ensemble des infrastructures vieillissantes que nous possédons, comme c'est le cas pour le réseau d'aqueduc de Cookshire, et de poursuivre

le développement nécessaire à l'accroissement de notre richesse nécessaire pour faire face à l'augmentation naturelle du coût de la vie.

En tout respect, je vous invite à nous écrire si vous avez besoin de complément d'information.

Cordialement,

L'administration municipale